Les forêts de la commune de Ste-Croix (ct de Vaud) [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **74 (1923)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785959

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Comme conclusion, nous devons constater que le rôle du forestier s'est beaucoup modifié. Il doit s'occuper non plus seulement de la culture et de la production des forêts, mais il doit encore devenir commerçant pour placer le plus avantageusement possible les bois qu'il produit. Il aura endigué la vague de discrédit qui le menace lorsqu'il aura prouvé aux pouvoirs publics qu'il est indispensable pour augmenter le rendement financier de la forêt.

Pour terminer, nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à l'Office forestier central suisse, à Soleure, pour son appui, sa complaisance et ses conseils. Après expérience, tous nos membres reconnaissent l'utilité de l'Office et l'activité de son distingué directeur Monsieur B. Bavier.

Charles Gonet.

Les forêts de la commune de Ste-Croix (C^t de Vaud).

Contribution à l'histoire de la forêt pendant la guerre.

(Suite.)

Agrandissements du domaine communal.[1]

Au commencement de 1912, la surface des forêts communales était de 1331 ha et celle des pâturages de 567 ha. La même année, une occasion favorable se présenta d'augmenter l'une et l'autre; ce fut l'acquisition, pour le prix de 115.000 fr., du superbe pâturage boisé du Mont de Baulmes (96 ha). Au début de 1920, nouvelle acquisition, pour le prix de 235.000 fr., du Mont de la Mayaz (103,5 ha), dans le massif du Chasseron.

A la suite de ces vastes acquisitions, qui représentent un gros effort financier de la part de la commune, l'étendue du domaine de celle-ci était passée à la fin de 1921:

pour les forêts: à 1438 ha, dont 257 ha sur pâturage,
pour les pâturages: à 659 ha.

Des forêts, 1395 ha étaient en sol productif et 43 ha en sol improductif.

Ce domaine forestier de Ste-Croix n'est dépassé en étendue, dans le canton de Vaud, que par celui de Lausanne et du Chenit.

Construction de chemins forestiers. C'est dans le domaine de

---

[1] Pour plus de détails à ce sujet voir: J. Bornand, A propos de l'achat d'une propriété boisée à Ste-Croix, *Journal forestier suisse,* 1920, p. 115.

l'amélioration des dévestitures forestière que l'administration de Ste-Croix a, depuis 1912, déployé le plus d'activité. Ce fut une vraie rénovation, car auparavant, il faut bien le dire, le réseau de ces chemins était parfaitement insuffisant. Dans quelques groupes de forêts, il était inexistant.

Voyons ce qui a été exécuté.

En 1912. *Chemin du Suard Favre*, dans le vallon de Noirvaux. Long de 901 m, avec une chaussée large de 3,30 m, pourvue

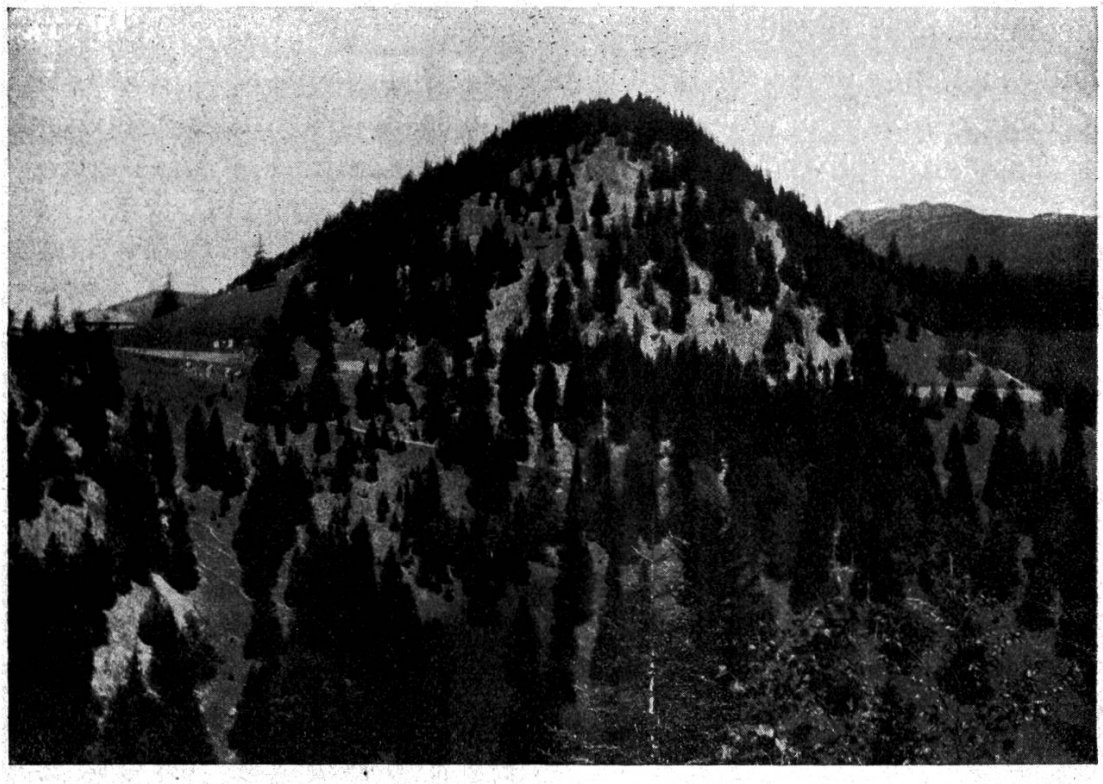

Pâturage boisé du Mont de la Mayaz, acquis en 1920

d'un empierrement de 20 cm d'épaisseur, il a coûté 9431 fr., soit 10,40 fr. au mètre courant.

Après la déclaration de la guerre, en août 1914, l'activité industrielle du grand village subit un arrêt assez long. Quantité d'ouvriers de fabrique se trouvèrent sans travail. La commune s'ingénia à occuper ces chômeurs; elle le fit en construisant des chemins forestiers. Ce furent:

En 1914, le *chemin du Mont Mossu et du Suard de la Gitaz dessus,* connus plus généralement sous les noms de „chemins à Guillaume“ et „chemin à Joseph“, pour rappeler le souvenir de ceux qui déclanchèrent la guerre „fraîche et joyeuse“. Longs de

2970 m et construits en régie, ils ont coûté 15.200 fr. soit 5, 25 fr. le mètre courant.

La même année, on mit en chantier le *chemin de la Haute-Gittaz* qui ne devait s'achever qu'en 1915. Longueur 2609 m, largeur 3 m. Tandis que le précédent n'avait nécessité aucun travail d'art, il fallut édifier ici 789 m³ de murs de soutènement et de nombreux aqueducs. Aussi le coût fut-il plus élevé: 25.497 fr., soit 9, 70 fr. le m courant.

Le chemin de *l'Onglettaz,* sur le flanc nord du Mont de Baulmes, commencé en 1914, ne fut achevé qu'en 1921. Il ne fut exécuté que partiellement par des chômeurs. Cette dévestiture a été poursuivie par les soins de la commune de Baulmes au travers de ses forêts communales. Longueur: 2570 m; largeur de la chaussée empierrée, 3 m. Coût: 40.691 fr., soit 15, 80 fr. au mètre courant.

Le chômage ayant empiré vers la fin de 1920, la commune mit en chantier un chemin, dont la construction était désirée depuis longtemps, pour la mise en valeur de l'importante et riche forêt de la Vy-Jaccard, dans le vallon de Noirvaux, à la frontière neuchâteloise. Les travaux commencés en décembre 1920 purent, grâce à un temps propice, être poursuivis pendant tout l'hiver[1] et le printemps. D'une longueur totale de 2344 m, la moitié environ est de construction nouvelle, le reste consista dans la réfection et l'élargissement d'un ancien mauvais chemin qui venait aboutir au pont de Noirvaux. Largeur de l'empierrement, 3 m. Sur une longueur assez considérable, la chaussée a dû être ouverte au travers de parois de rocher. Ce fait ajouté à celui de l'emploi exclusif de chômeurs, inhabiles dans ce genre de travaux, explique le coût très élevé. Il a comporté, en effet, 122.459 fr., soit 52, 70 fr. au m courant.

Les subsides versés par la Confédération ont été, à la Vy-Jaccard, de 33.160 fr. et ceux versés par le canton de 35.699 fr.

Immédiatement après l'achèvement de ce dernier, on passa à l'établissement du chemin *de la Râpe,* dont le tracé part du hameau de la Sagne pour déboucher au sud de la Gitaz. Il fut achevé

---

[1] Une inscription gravée sur un des côtés de la route, dans le rocher, doit rappeler aux générations futures cette construction mémorable quant à l'époque de son exécution. On y peut lire:

Route construite durant l'hiver 1920—21 par les ouvriers chômeurs de nos fabriques
Honneur au travail!

en 1921. Longueur totale: 2141 m; largeur de l'empierrement, 3 m. Coût total: 56.246 fr., soit 26,50 fr. au m courant. La participation financière de la Confédération et du canton fut arrêtée comme suit: chacun des deux a payé, conformément aux dispositions de la loi forestière, le 20 % du coût total; en outre, il fut alloué comme subside spécial de chômage: par la Confédération le 40 % du coût des journées d'ouvriers et par le canton de Vaud le 30 %.

Le dernier des chemins de cette mémorable époque est celui du *Mont de la Mayaz,* destiné à mettre en valeur les pâturages et boisés de cette propriété achetée en 1920. Il est dû aussi au travail d'une équipe de chômeurs. Longueur: 1185 m; largeur de l'empierrement, 2,50 m. Coût: 14.134 fr., soit 11,90 fr. le m courant. Sur cette dépense, la commune a touché des subsides de la Confédération, du canton de Vaud et du service des améliorations foncières, au total 8450 fr.

Il faut ajouter, pour être complet, le chemin sylvo-pastoral du *Corbet,* non loin du hameau de la Chaux, dont une partie fut simplement réfectionnée. Commencé en 1914, il ne fut achevé qu'en 1921. Longueur: 2000 m. Coût: 13.848 fr., soit 6,92 fr. le m courant. Largeur de l'empierrement, 2 m.

Si nous récapitulons, nous obtenons ainsi, pour cette période de 10 ans (1912 à 1921), une longueur totale de chemins construits égale à 16.720 mètres, lesquels ont coûté 297.506 fr.

N'est-ce pas là un magnifique effort! Nous avons vu que la Confédération et le canton de Vaud l'ont soutenu et sont généreusement venus en aide à cette commune qui fut si longtemps dans la peine. Leurs subventions furent les suivantes: Confédération, 75.844 fr.; Canton 63.287 fr., soit au total 139.131 fr.

Dès le commencement de 1922, le travail dans les fabriques ayant repris, les ouvriers occasionnels purent laisser là pelle et pioche et retourner à „l'établi". La période de la construction des chemins forestiers avait pris fin.

Si le souvenir en restera pénible à beaucoup, il n'en demeure pas moins que le travail en forêt leur fut une occasion inespérée de gain. Il en restera des traces durables. Et la forêt ne pourra que bénéficier, dans son rendement, de ce travail occasionnel.

(A suivre.)